



Garde alternée + calcul répartition garde

Par **Pierrot 28**, le **14/06/2018** à **11:38**

Bonjour

Ma femme me propose une garde ou plutôt une visite et droit d'hébergement du mardi midi au jeudi midi de toutes les semaines soit 2 jours (+ moitié vacances scolaires)

Elle me propose de pouvoir accueillir aussi les enfants tous les lundis et vendredis midis pour bien sûr continuer à éviter la cantine et pouvoir les voir.

Est-ce que ce temps uniquement du midi de ces 2 jours supplémentaires (lundi et vendredi) seraient pris en compte dans un calcul de temps pour la garde ?

2 jours de garde par semaine, serait-ce une garde alternée ?

Merci

PS : je peux pas les avoir les WE = travail

Par **Visiteur**, le **14/06/2018** à **13:18**

Bonjour,

pour que la garde alternée soit effective il vous faut passer devant un juge. Ca vous évitera bien des soucis et problèmes par la suite. En séparation/divorce, qui veut la paix, prépare la guerre.

Par **fabrice58**, le **14/06/2018** à **14:15**

Bonjour,

2 jours de garde par semaine, serait-ce une garde alternée ?

Bien sûr que non, et on dit résidence alternée.

cdt